

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	43 (1914)
Heft:	13
Rubrik:	Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nisateur est présidé par M. J. Corman, directeur général de l'enseignement primaire au ministère des sciences et des arts, et par M. le Dr Demoor, recteur à l'Université libre de Bruxelles. Les communications et les demandes de renseignement peuvent être adressées à M. le Dr Rulot, secrétaire général, rue des Rentiers, 66, à Bruxelles.

AVIS

I

Par ordre de la Direction de l'Instruction publique, le Dépôt du matériel scolaire, section A, a expédié à chaque classe de garçons un nouveau manuel de gymnastique (édition française).

Nous portons à la connaissance du personnel enseignant que cette distribution est faite une fois pour toutes et que le Manuel de gymnastique, comme tous ceux qui sont offerts par la Direction, doivent demeurer la propriété de l'école et non du maître qui la dirige.

Un contrôle spécial de la livraison des dits manuels est établi.

Dépôt du matériel scolaire, section A.

II. — Société de Secours mutuel.

L'assemblée générale de la Société de secours mutuel du corps enseignant aura lieu, à Fribourg, le 11 juillet prochain, à 1 heure, au premier étage de la Brasserie Peier, avec les tractanda suivants : 1^o Lecture du procès-verbal ; — 2^o Rapport administratif et lecture des comptes ; — 3^o Nomination des membres du Conseil d'administration et du président du dit Conseil ; — 4^o Nomination des censeurs ; — 5^o Projet de statuts (demande en reconnaissance) ; — 6^o Choix d'un organe officiel ; — 7^o Almanach du P. Girard ; — 8^o Questions éventuelles.

A. BONDALLAZ, *secrétaire.*

